

Image not found or type unknown



etranger venant en france pour y vivre

Par **untel**, le **17/09/2009** à **19:03**

je souhaiterai savoir quels sont les conditions pour loger une personne de cote d'ivoire en france pour une durée de plus de 6 mois. je sais qu'il faut un certificat d'hébergement, mais quoi d'autre assurance maladie?.quelle condition de logement de ressource...quels sont les frais à la charge de la personne qui accueille. merci de bien vouloir répondre.